TRANSPORT SCOLAIRE POUR TOUT SAVOIR en quelques lignes!

plaire:

Transport scolaire: qui fait quoi?

I⊳ Votre enfant habite et est scolarisé dans le Pays Voironnais, il dépend du Pays Voironnais.

www.paysvoironnais.com Rubrique Transports

AGENCE MOBILITÉ

4, av. des Frères Tardy à Volron

04 76 05 03 47

transport@paysvoironnais.com

► Votre enfant habite et/ou est scolarisé hors Pays Voironnais, il dépend des services du Département.

ALLÔ PACK RENTRÉE

04 76 00 36 36

polepackrentree@lsere.fr

Pays Voironnais mobilité

www-paysvoironnais-com

L'abonnement jeune

Collégiens, lycéens, jeunes actifs de - de 26 ans

Cet abonnement permet à tous les jeunes de moins de 26 ans (scolarisés ou jeunes actifs) de circuler de façon illimitée sur toutes les lignes à l'intérieur du Pays Voironnais (y compris Transisère). Le tarif est calculé selon le quotient familial (QF).



▶ Vous pouvez acheter son abonnement (mensuel ou annuel): à l'Agence Mobilité, située 4 avenue des Frères Tardy à Voiron, sur le site www.paysvoironnais.com rubrique transports, aux bornes automatiques situées à proximité de l'Agence Mobilité et à la Gare routière sud de Voiron, ou auprès des dépositaires (liste sur www.paysvoironnais.com).



(possibilité de payer via prélèvement automatique en 10 fois sans frais sur présentation d'un RIB!)

Votre enfant n'a jamais emprunté le réseau de transport du Pays Voironnais et ne possède pas de carte OùRA?

- ► RDV en Agence Mobilité, muni:
- > de la pièce d'identité,
- > d'une photo de votre enfant,
- > d'un justificatif de Quotient Familial, pour l'établissement de la carte OùRA (au tarif de 5 €, valable 5 ans) et l'achat d'un abonnement mensuel ou annuel.

En un seul rendez-vous, vous repartirez avec la carte de votre enfant et son titre de transport chargé!

TOUT SAVOIR SUR LES TARIFS

lls sont fonction du quotient familial :

Votre quotient familial est supérieur à 640 ou votre enfant a moins de 11 ans: vous pouvez acheter son abonnement sans autre formalité.

Votre quotient familial est inférieur ou égal à 640: pour bénéficier d'une réduction, rendez-vous en Agence Mobilité avec votre attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois (ou votre numéro d'allocataire CAF) ou à défaut votre dernier avis d'imposition et une copie du livret de famille.